

## **Info Crotenay juillet 2022**

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/06/2022**

Présents : Olivier CAVALLIN, Lois MATIVET, Raphaël COTE, Thierry ROCHE, Gérald BESANCON, Florian CASEAUX, Damien SARTORIS, Amandine MARCHIONINI, Benjamin PETOT, Marie-Véronique GAUTHIER, Félicien JOUHAM, Nicolas MANZONI,

Absent excusés : Carole FAIVRE, Virginie GUYON

Virginie GUYON donne pouvoir à Nicolas MANZONI

Carole FAIVRE donne pouvoir à Marie-Véronique GAUTHIER

Secrétaire de séance : Nicolas MANZONI,

Le quorum est atteint.

Aucune remarque n'est faite concernant le dernier compte rendu du conseil municipal du 19/05/2022, il est donc adopté à l'unanimité.

### **Ordre du jour**

#### **I/Étude Chaufferie par Bio'ngry**

Aubin Chambard, mandaté par la Communauté de Commune de Champagnole Nozeroy Jura, vient présenter une étude pour une éventuelle chaufferie. Il est rappelé que la communauté de Communes est propriétaire des bâtiments scolaires et qu'il lui sera demandé une participation. L'étude est orientée vers le choix de plaquette de bois, choix qui avait été mis de côté par les études faites lors du mandat du précédent conseil. Conscient de son impact, le conseil est bien évidemment en faveur d'un projet. Les études pourront être faites, une fois un accord ferme et définitif signé avec la communauté de communes, afin d'éviter les déboires et les pertes de temps de l'ancienne étude chaufferie Bois.

#### **II/Inauguration Au Comptoir de L'Heute**

Une inauguration officielle avec les personnalités publiques aura lieu le 28 juin à 18h30. Alors que La commune de Villers-Farlay est en train de mettre au point un projet similaire, elle offre une animation musicale au Comptoir de L'Heute pour remercier la commune de Crotenay pour ses échanges.

#### **III/Fête de Crotenay**

La fête aura lieu les 2 et 3 juillet.

Le programme du samedi : à partir de 16h, les jeux pour les enfants et les plus grands animés par les associations. Il y aura une initiation au Golf et la Société de Chasse propose une animation d'initiation au tir laser et tir à l'arc. La municipalité a réservé une structure gonflable avec un taureau mécanique et du surf (pour un montant de 950€).

La réservation des animations est adoptée à l'unanimité.

#### **IV/Point commission Travaux**

Les subventions actuelles nous permettent de prévoir la réfection de plusieurs routes et trottoirs du village en particulier vers l'école, l'ÉREA et la lagune. La demande de devis sera faite dans les semaines qui arrivent pour pouvoir débloquer les subventions avant la fin d'année. Les menuiseries de la Mairie ont toutes été posées.

#### **V/Point Fête des Plantes**

734 entrées payantes, soit 1468 € de recettes. Les frais (Petit déjeuner, panneaux, flyers et fleurs) s'élèvent à 1184,01 €.

Graféo (flyers, panneaux, frais divers) : 363,95 €

Botabota (fleurs décoration entrée et graines cadeaux enfants) : 502,86 €

Au Comptoir de L'Heute (pizzas – petit-déjeuner exposants) : 317,20 €

Soit un bénéfice de 284 €.

Les associations ont globalement bien fonctionné pour la buvette et restauration.

Afin d'avoir des subventions pour l'organisation de la prochaine fête des plantes, une association sera créée dans l'été.

#### **VI/ Présentation projet commission affaires sociales**

Une réflexion est en cours pour financer le permis des jeunes de Crotenay en contrepartie d'heures de travaux d'intérêt général.

#### **VII/ Publicité des actes**

Une dérogation est prise afin de continuer l'affichage papier des actes et ne pas passer uniquement par voie électronique. Délibération à prendre avant le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **VIII/ Élections**

Un rappel de la loi est fait sur les devoirs des conseillers lors de la tenue des bureaux de vote et dépouillements. Olivier demande à chacun de se responsabiliser.

Il rappelle également que l'alcool est interdit dans le bureau de vote, les états d'ébriétés également.

La propagande pour un candidat est également interdite dans le bureau de vote.

#### **IX/ Questions diverses**

- L'arrosage du jardin des enfants de l'école est déjà et sera fait par Thierry lors des vacances scolaires.
- Stella et Thierry Mandrillon demandent s'il est possible d'acquérir la pointe de terrain qui touche leur propriété.
- La Tram Jurassienne du 26 juin : recherche de bénévoles pour la tenue d'un point de ravitaillement sur la place de la mairie de 8h à 11H.
- La Communauté de Communes va mettre à disposition un broyeur qui tournera dans les différentes communes.
- Un devis a été demandé à Eric David pour la mise en conformité du plan de défense incendie. 1<sup>ère</sup> phase d'étude obligatoire à 1316 € puis 352 € pour une mise en conformité minimale. (960 € si l'étude demande une grosse mise en conformité).
- Un référent ambrosie est nommé à l'unanimité, il s'agit de Nicolas Manzoni.
- Gérald demande des nouvelles des salariés de la commune suite au remaniement des postes, Olivier répond que quelques petites choses sont encore à régler avec madame ( Nathalia) certainement dû à la barrière de la langue. Quant à madame Emonnot qui remplace madame Petot elle est épanouie dans son travail.

#### **Informations**

##### **Rue du Capitaine Lacuzon :**

A la demande des riverains de la rue du Capitaine Lacuzon, la municipalité rappelle que le stationnement est interdit sur les trottoirs, des aires de stationnements sont prévues à cet effet.

##### **Travaux fibre :**

Le Département du Jura déploie la fibre sur tout son territoire. L'entreprise choisie, pour les travaux, va établir sa base sur la commune de Crotenay (sur une partie du parking du stade) durée prévue des travaux environ 1 an.

**Haies :** Merci de bien vouloir tailler vos haies qui débordent sur la rue.